





OCALISATION





Communes forestières

Ville La Rivière

Nbre d'hab. 637

38 - Isère Département Région Rhône-Alpes

Territoire CC Chambaran Vinay Vercors / PNR Vercors

Typologie Construction d'une école primaire

Consommation énergétique 41,6 kWhEP/m²SHON/an

(exigence BBC 45,7 kWhEP/m²SHON/an)

Ingénierie spécifique «bois local»

Optimisation de la matière première

La Rivière

Garantie circuit court

2012-2013 Année de construction

Mise en service 2013

SHON 777 m² SHON / SHAB 670 m² Coût de la construction 1 233 660 € HT (sans MOE)

276 248 € HT Coût du lot bois

109 m³ Volume de sciages

Essence(s) utilisée(s) Epicéa, Sapin, Douglas

Commune de La Rivière Maître d'ouvrage

Rigassi & Associés Architectes – RA2 14 rue Génissieu / 38000 GRENOBLE **Architecte**

Tél: 04 76 47 11 72

Mail: contact@rigassi-architecte.com

Bureau d'études bois Gaujard technologie

10 rue de la Croix Rouge

84000 AVIGNON

Tél.: 04 90 86 16 96

Mail: contact@bet-gaujard.com

Scierie Blanc Le Pré Brun Scieur

> 26300 MARCHES Tél.: 04 75 70 50 76

Mail: scierie.blanc@wanadoo.fr

Constructeur bois SDCC Z.I Saint Ange / B.P 106

38450 VARCES

Tél.: 04 76 72 84 58 Mail: contact@sdcc.fr

Appui à la certification **Association Bois des Alpes**

256, rue de la République

73000 CHAMBERY / Tél. : 04 79 96 14 67

Mail: info@boisdesalpes.net



La commune de La Rivière a souhaité, à travers ce projet, poursuivre son implication en matière de développement durable et de développement de la filière bois, qui s'était déjà traduit par l'aménagement de son centre village, inauguré en 2008.

Ce bâtiment répond aux exigences BBC de la RT2012. L'enveloppe porteuse extérieure de l'édifice est formée par des caissons ossature en sapin et épicéa préfabriqués avec un remplissage en ouate de cellulose, habillés à l'extérieur d'un bardage en douglas en planches brutes de différentes épaisseurs et largeurs. Les choix de conception reposent sur le principe de l'approche bioclimatique:

- orientation des salles de classe au Sud avec une casquette débordante permettant une protection solaire estivale
- •rechercher une bonne compacité avec une distribution des espaces principaux au Sud et des espaces de service ou de séjour moins important au Nord, faisant tampon thermique
- •éclairage naturel du couloir central par des sheds apportant qualité spatiale et ouvertures pour une ventilation naturelle
- •forte inertie intérieure, par des séparatifs béton, conservée par une enveloppe très isolante en ossature bois.

En ce qui concerne les principes bioclimatiques et les flux, le couloir central, les lanterneaux, les impostes vitrés en façades et entres classes et couloirs permettent une ventilation naturelle nocturne en été et diurne en mi-saison lorsque les températures intérieures et extérieures sont proches, réduisant ainsi les consommations énergétiques.

Une ventilation mécanique à double flux est utilisée en période extrême: hiver et été.

Les façades sud sont presque entièrement vitrées avec des murs rideaux sur poteaux bois réduisant les ponts thermiques et contribuant à l'économie du projet. Les menuiseries des autres façades (nord, ouest et est) sont en mélèze.

Forte de son expérience précédente, la commune de La Rivière a souhaité utiliser les ressources forestières communales tout en s'inscrivant dans la démarche de certification Bois des Alpes. L'intégration de la certification Bois des Alpes dans le marché ossature bois a permis de sélectionner une entreprise de charpente s'inscrivant dans la démarche. Ainsi, les bois testés mécaniquement en forêt à l'aide du Sylvatest ont été fournis en bord de route à l'entreprise de charpente. Celle-ci a collaboré avec un scieur, également certifié Bois des Alpes afin de mettre en œuvre chaque pièce de bois préalablement définis dans les marchés. Cette organisation a permis à la commune de s'assurer d'une traçabilité du produit depuis la récolte jusqu'à la mise en œuvre finale.



grappe ».

Certification Bois des Alpes

de produit et de service qui garantit

de caractérisation structurelle;

système de traçabilité;

constructions.

« Le réseau de bâtiments-pilotes en bois des Alpes

réunit l'ensemble des premiers bâtiments réalisés

avec du bois certifié Bois des Alpes afin de capita-

maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre, pour la

construction en bois des Alpes avec un enjeu fort

de dynamisation de la place du bois alpin dans les

La certification Bois des Alpes est une certification

- une gestion durable de la forêt de provenance

des produits (gestion de type PEFC ou équivalent);

- la caractérisation du bois et conformité aux

normes en vigueur notamment en terme de

séchage répondant au DTU, de marquage CE,

- Produits commercialisés / élaborés par un

regroupement d'acteurs fonctionnant « en

www.boisdesalpes.net

- l'origine du bois assurée à 100% par un

- l'amélioration de l'empreinte carbone ;

liser leurs expériences et les valoriser. Le but est

d'apporter une boîte à outils, à destination des

L'interaction maçonnerie – ossature bois et charpente a nécessité une bonne coordination en phase d'exécution pour assurer un bon calage des altimétries, relativement complexes de par les niveaux en gradins des classes et donc des murs séparatifs en béton reprenant les éléments de charpente. Le travail des plans en 3 dimensions entre équipe de maîtrise d'œuvre et entreprises a permis une bonne gestion de ces interfaces.

Pensé très amont, ce projet a mobilisé l'ensemble des acteurs dans la démarche ce qui a permis de fluidifier l'ensemble de la construction. L'implication du maître d'ouvrage dans la démarche a permis de mettre en place cette démarche de concertation innovante, qui a ensuite été relayée parce que la démarche s'intégrait dans des pratiques déjà acquises tant du côté maîtrise d'œuvre, que entreprises du lot bois.

Mairie de La Rivière 327 rue du Baron 38210 La Rivière Tél: 04 76 93 61 52





Provence-Alpes-Côte d'Azur





MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE







Fédération Nationale des communes forestières T +33 (0)1 45 67 47 98 - T +33 (0)4 79 33 49 52 13, rue du Général Bertrand 75007 PARIS - France

www.fncofor.fr

Communes forestières de Rhône-Alpes T +33 (0)4 79 60 49 05

rhonealpes@communesforestieres.org Communes forestières de l'Isère

T +33 (0)4 76 17 22 65 isere@communesforestieres.org création graphique • 🔳 WWW.LA-COX.COM • 04 79 71 33 05 / Nov. 2013